L'accord franco-espagnol et l'accord anglo-espagnol

Les ambassadeurs de France et d'Espagne à Berlin, Saint-Pétersbourg, Vienne, Rome, Washington et Tokio, et les ministres français et espagnol à Lisbonne ont communiqué à titre confidentiel aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités le texte d'un arrangement conclu, il y a peu de jours, entre la France et l'Espagne. Les représentants de l'Angleterre et de l'Espagne dans les mêmes capitales ont communiqué aussi le texte d'un arrangement anglo-espagnol analogue à l'arrangement franco-espagnol. Il n'est donc pas question d'un accord à trois, mais de deux accords à deux.

L'accord franco-espagnol est d'ordre purement diplomatique. Il n'est pas accompagné d'une convention militaire et ne contient pas de clauses secrètes. Il en est de même pour l'accord anglo-espagnol.

M. Pichon, interviewé par M. Georges Villiers, du *Temps*, a fait cette déclaration :

Pour vous indiquer dans quel esprit j'envisage cet accord, je ne puis mieux faire que de vous lire les instructions que j'ai adressées à nos ambassadeurs en les chargeant de le communiquer et de le commenter aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités. Voici ces instructions :

La grande étendue des côtes françaises et des côtes espagnoles, tant sur la Méditerranée que dans la partie de l'Atlantique qui baigne le littoral de l'Europe et de l'Afrique, l'importance des possessions insulaires de l'Espagne dans ces régions et celle de nos domaines africains ont amené le gouvernement de la République et le gouvernement espagnol à envisager l'utilité d'une entente au sujet des intérêts communs résultant de cette situation.

Ils ont conclu un arrangement en conséquence.

Cet arrangement a pour but non seulement de maintenir un statu quo qui, en raison de la proximité de nos possessions respectives, ne saurait être modifié sans que les intérêts essentiels des deux puissances soient lésés, mais surtout en ce qui nous concerne plus particulièrement d'assurer la sécurité de nos communications avec nos possessions africaines de la Méditerranée et de l'Atlantique.

De tels arrangements sont pour la paix les meilleures garanties qui se puissent concevoir. J'espère que celui qui vient d'être conclu sera accueilli partout avec satisfaction.

De même, M. de Leon y Castillo, ambassadeur d'Espagne, a déclaré à notre confrère que « l'amitié franco-espagnole, comme l'amitié franco-anglaise, consacrées par l'approbation populaire, sont désormais enregistrées par des accords précis, qui se suffisent à eux-mêmes et dont la publication prochaine prouvera sans conteste la pratique droiture ».

LE SCANDALE DES COLONIES

On se souvient qu'à la suite d'une campagne de presse, signalant les abus de toute nature qui avaient présidé à la répartition et à la confection des nouvelles archives de Saint-Pierre de la Martinique, le ministre des Colonies s'émut et fit une enquête.

Au bout de quelques jours, il devait reconnaître que des fautes graves avaient été commises. Pourtant, après deux mois d'attente, le petit personnel du ministère, victime des abus commis par quelques chefs, désespérait de voir punir les coupables.

M. Milliès-Lacroix vient enfin de signifier par des mesures rigoureuses qu'il ne refusait à couvrir plus longtemps les indélicatesses des fonctionnaires de son département.

Voici la note officieuse à ce sujet à la presse par le ministère :

Le ministre des Colonies a prononcé, hier, les sanctions annoncées au sujet des actes qui se sont révélés coupables certains fonctionnaires dans la reconstitution des registres de l'état-civil de Saint-Pierre de la Martinique. Un chef de bureau de 1re classe est rétrogradé à la 2e classe et mis à la retraite ; un sous-chef de bureau est rétrogradé rédacteur, et un employé auxiliaire a été licencié.

Mentions hors cadre : le chef de bureau mis à la retraite est M. Barbotin ; le sous-chef rétrogradé, M. Moulin, et l'auxiliaire révoqué, M. Ebard.

M. Viviani conspué à Corbeil

L'Humanité raconte ainsi le voyage de M. Viviani à Corbeil :

Foire mutualiste à Corbeil, sous la présidence du révolutionnaire Viviani.

C'est au nombre de plus de 300 que les camarades du Syndicat et du parti socialiste ont reçu M. Viviani à la gare. Huées, sifflets, cris répétés de : « Vive Rousquet ! Vive Lévy ! Vive Marck ! Vive Trotot ! Vive le repos hebdomadaire ! »

M. Viviani, très pâle, a dû, à ce instant, se souvenir des temps, si lointains et si proches, où il était encore le citoyen Viviani....

Un incident assez pénible, le commissaire de police ayant eu la malencontreuse idée d'arrêter un citoyen qui criait : « Vive Lévy ! » Notre camarade a été relâché quelques instants après.

Le cortège ministériel s'étant formé, le Comité socialiste et les syndicaux entraînèrent la foule en chantant l'Internationale. C'est donc, suprême ironie ! aux accents de chant des travailleurs que M. Viviani et ses courtisans défilent dans les rues de la ville !

Le commissaire de police voulant enlever la pancarte que portaient les syndicaux, a été bousculé au cours de la bagarre. Il a dû s'enfuir dans un fiacre, sous les cris de : « Hou ! hou ! Viviani ! hou ! hou ! démission ! »

L'ÉLECTION DE SAINT-QUENTIN

Trois candidats sont maintenant en présence pour l'élection de dimanche prochain :

M. Frédéric Hugues, industriel, républicain anticollectiviste.

M. Georges Ladue, brassier, radical, appuyé par le préfet.

M. Léon Ringuier, directeur du *Combat*, socialiste unifié.

AU TABLEAU D'HONNEUR

M. Danhier fils, maire de la commune d'Orival (Charente), révoqué l'an passé pour avoir refusé d'appliquer la loi de séparation, vient d'être élu de nouveau maire de cette commune.

AUTOUR DE LA SÉPARATION

— Le 15 juin, on a procédé à l'expulsion *manu militari* de M. le curé de *Peumerch* hors de son presbytère.

— Le bail du presbytère de *Coulommiers* a été approuvé par le préfet.

— M. Ogier, commissaire spécial à *Brest*, s'est rendu dans les écoles dirigées par les Sœurs du Saint-Esprit aux bourgs de Kérinon et de Lambezellec.

Le magistrat a mis en demeure les religieuses d'évacuer leurs établissements dans un délai de dix jours.

— Le correspondant du *Times* à Paris dit tenir de bonne source que le gouvernement français a procédé à la liquidation de la propriété des Pères Passionnistes anglais de l'avenue Hoche. Le gouvernement français a remis au gouvernement anglais la somme de 60 000 francs pour être transmise aux six anciens membres de la Congrégation.

— Mercredi dernier, M. l'abbé Gandilliot, curé de *Crécy-le-Grand* (Doubs) depuis vingt-sept ans, évacuait son presbytère au milieu de la tristesse générale. La paroisse est annexée à une paroisse voisine.

— Mgr Douais, évêque de *Beauvais*, vient par ordonnances de supprimer le culte à Ons-en-Bray et de retirer le curé.

A Liancourt (Oise), un Conseil municipal le sieur Lesueur demande la suppression du crucifix au cimetière. Un libre penseur proteste avec le maire contre cet enlèvement qui constitue une violation de la liberté de conscience et le maire refuse de mettre la proposition aux voix.

CONGRÈS CATHOLIQUE CANTONAL

De notre correspondant d'Amiens :

Hier, à Roisères (Somme), en exécution d'une décision du bureau diocésain, le premier Congrès cantonal a eu lieu sous la présidence de M. Candaveine.

400 hommes et 100 jeunes gens étaient présents.

Un rapport du P. Pade, Dominicain, « Qu'est-ce qu'un catholique ? » épuise le sujet.

A la messe a été fort écoutée une allocution de M. l'abbé Dourlens, le sympathique et actif doyen.

Le banquet des jeunes a été présidé par M. Doal, président de la Fédération de la Jeunesse catholique picarde.

De remarquables toasts, pleins de vie surnaturelle, ont été portés par M. Lambert, du *Sillon*, M. Corbie et M. Goret, président du groupe cantonal.

Un rapport très étudié de M. Roux sur l'organisation nécessaire des catholiques, et une harangue très imagée et fort applaudie de M. Croisille sur les devoirs envers la presse ont été entendus.

Un salut dans la vaste et belle église qui était comble a ensuite été donné.

M. Devaux, supérieur du séminaire et vice-président du bureau diocésain, a prononcé un discours qui a fait grande impression.

CONFÉRENCES ET RÉUNIONS

« Action libérale populaire »

Congrès régional breton à Rennes

Les deux journées consacrées par les délégués des Comités des départements bretons de l'A. L. P. constituent une belle manifestation de l'activité et de la vie de l'association.

Trois réunions successives tenues samedi et dans la matinée de dimanche ont permis d'exposer les résultats obtenus et les institutions sociales créées en Bretagne par l'A. L. P. Mais la conclusion, capitale, du Congrès a été la création d'un Comité régional breton qui servira de lien entre le Comité directeur de Paris et les différents Comités départementaux.

L'élection des délégués à raison de trois par département et du président, M. Lejeune, conseiller d'arrondissement de Repaes, a été acclamée à l'unanimité. Ensuite un banquet, qui a réuni plus de 200 congressistes, a été tenu dans la salle Solférino.

A la réunion générale de clôture, sous la présidence de M. Pinault, sénateur, maire de Rennes, plus de 1 500 auditeurs ont applaudi les discours vibrants de MM. le sénateur de Chamaillard, Defiol, de Lantivy, Pirlault et Hamon, président du Comité de Rennes.

Ligue patriotique des Françaises

Congrès provincial de Quimper

Le Congrès provincial de Quimper s'est clôturé par une imposante manifestation.

4 000 ligueuses sous la présidence de Mgr Dubillard applaudissent avec enthousiasme les orateurs : vicomtesse de Villeid, Mlle de Villette, baron Xavier Reille, le vicomte Henri du Rusquec qui, tour à tour, exposent la situation des catholiques et le devoir de lutter avec courage et dévouement contre les adversaires de l'Eglise. Après la lecture d'une dépêche du Saint-Père bénissant les 120 000 ligueuses bretonnes, Monseigneur propose une adresse à la baronne Reille. Cette adresse est votée par acclamation.

—o—

Melun. — Dimanche, réconfortante réunion des ligueuses de Melun, dans les grands salons de l'hôtel Saint-Nicolas. Elles étaient plus de 500.

Mlle de Noailliat présidait. En un langage charmant elle a dit le rôle éducateur de la femme et la nécessité de l'apostolat par la bonne presse. M. de Noailliat a captivé son auditoire.

M. Paul Parsy a développé avec chaleur ce beau sujet : « Femmes de religion, femmes d'action ». Il a montré qu'étant plus religieuses que les hommes, les femmes ont de ce chef de grandes ressources qu'elles doivent mettre au service de Dieu, de la France, de la justice et de la liberté. Qu'elles s'associent pour avoir une action plus efficace !

Qu'elles prennent leur mot d'ordre à la Ligue Patriotique des Françaises. M. Paul Parsy a été vigoureusement applaudi.

La Patrie française

Alençon. — Samedi soir, à la salle des Genettes, à Alençon, M. Oster, secrétaire général de la Patrie française, a tait une magnifique conférence devant un auditoire de 400 personnes, dont la plupart appartenait à la classe laborieuse. Il avait pris pour sujet de la conférence « Les mauvais instituteurs ». Il a obtenu le succès le plus complet. Il a conclu en engageant ses auditeurs à s'unir pour combattre l'œuvre néfaste des mauvais instituteurs et pour soutenir et encourager les bons instituteurs, ceux qui n'attaquent ni la religion ni l'idée de patrie.

LES PUBLICISTES CHRÉTIENS

A MONTMARTRE

Au pied de l'autel de la Vierge, à Montmartre, les publicistes chrétiens étaient groupés hier, à 11 heures, et, selon l'usage, M. de Marolles faisait, au nom de toute le corporation, la consécration solennelle au Sacré Cœur.

M. le chanoine Fonssagrives y avait préparé les assistants par sa chaude et forte parole. Décrivant le devoir de combat, qui s'impose plus que jamais aux écrivains catholiques, il leur détaillait avec éloquence le symbolisme de leurs armes : la *plume* et l'*épée* sur la croix.

Au banquet, gai et cordial comme toujours, le distingué président a salué en des paroles plus délicates et plus élevées que jamais, tant les présents que les absents, et il a particulièrement provoqué Mgr Baudrillart et M. l'abbé Coubé qui lui ont répondu sous deux un des toasts charmants.

On a beaucoup applaudi M. l'abbé Coubé saluant, dans la presse catholique, tiré « Savoyarde » qui ne se taira pas et présentant aux sympathies de tous l'œuvre « Honneur et conscience ».

On a applaudi plus encore Mgr Baudrillart, ses souvenirs de début de publiciste et surtout ses déclarations en faveur de la « saine doctrine » que l'Institut catholique et la presse, placées sur la même échelle, bien qu'à des degrés différents, travaillent également à défendre et à propager.

Terminons en disant que cependant l'applaudissement le plus prolongé a été pour le beau toast au Pape, si remarquablement porté par le président de la corporation.

F.

LA FUGUE DU POLICIER

De notre correspondant de Hendaye :

Les fugitifs de Bordeaux ont été arrêtés à Balanger par la police espagnole sur la demande du consul français.

J'ai vu Jardel. Il est décontenancé d'avoir été reconnu.

L'extradition ne sera demandée que si Jardel refuse de sauver les conseils que lui donne le consul de rentrer immédiatement en France et de se mettre à la disposition de la justice.

ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

Canton d'Argentan (Orne)

Inscrits : 2 489. — Votants : 1 951. M. le Dr Bagourd, radical socialiste, 1 017 voix. Etu. M. Hue Desaunay, progressiste, 934 voix. Il s'agissait de remplacer M. Bouchet, maire d'Argentan, progressiste, décédé.

GUÉRISON DE LA MYOPIE

OU GRANDE AMÉLIORATION

Avis aux retardataires, aux personnes *myopes, presbytes*, ou simplement *faibles de vue* qui n'ont pas encore obtenu l'appareil Dior pour se traiter elles-mêmes.

Qu'elles s'adressent sans retard 191, rue de l'Université, car M. Dior va prochainement retourner à Londres où de nombreux clients l'attendent. — Se méfier des contrefaçons et demander la brochure.

Çà et là

Morts d'hier

M. Défossez, ancien contrôleur des travaux d'architecture de la Ville de Paris, 64 ans, à Paris. — Le Dr Lacaze, administrateur de 1re classe et maire de Mafuzes, 45 ans.

Les morts de 1870

Dimanche a été inauguré, à Nontron, un monument érigé à la mémoire des combattants de l'arrondissement morts pour la patrie en 1870.

La cérémonie était présidée par le général Beaudot, représentant le ministre de la Guerre.

La ville était pavoisée et décorée.

ÉCHOS DE PARTOUT

Hier, à Nontron, inauguration, sous la présidence du général Beaudot, d'un monument érigé à la mémoire des combattants de l'arrondissement morts pour la patrie en 1870.

Samedi a eu lieu la clôture solennelle du premier Congrès national de l'enseignement du notariat, sous la présidence de M. Lénard, procureur général près la Cour d'appel de Bordeaux.

Sont nommés conseillers de préfecture : de la Haute-Vienne, M. Vidal, conseiller de préfecture des Hautes-Pyrénées; des Hautes-Pyrénées, M. Sividra, licencié en droit.

L'« Officiel » promulgue la loi réglementant le jeu dans les cercles et casinos des stations balnéaires, thermales et climatériques.

La présence des trois évêques du Mans, de Mendé et de Séez, de nombreux chanoines et doyens, plus de 200 prêtres de l'Orne, de l'Eure-et-Loir, de la Sarthe et de près de 5 000 personnes, avait donné à la fête de Montligeon (Orne) un éclat inaccoutumé. Une grandmesse solennelle, des vêpres et une superbe procession furent, avec deux discours de Mgr Gély, évêque de Mende, les événements notables de cette belle journée d'espérance et de foi.

Le Conseil municipal de Breteuil (Oise) avait décidé que la fanfare n'aurait pas ses 300 fr. si elle ne jouait pas l'« Internationale » le 14 juillet.

Les musiciens décident qu'ils ne l'exécuteront pas.

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

LUNDI 17 JUIN

Baromètre. — La pression barométrique s'élève sur le nord-ouest de l'Europe; elle dépasse 780mm sur presque toute la France et l'Angleterre et présente un maximum de 780m/m en Bretagne. Une dépression persiste sur le sud de la Norvège (745m/m); une autre se tient sur l'Italie.

A Paris nous avons 765m/m.

Le vent est faible sur toutes nos côtes; il souffle d'entre Nord et Ouest en Pas-de-Calais, l'entre Nord et Est sur nos côtes de l'Océan, des régions Nord en Provence.

Quelques pluies sont tombées sur le Danemark et la Scandinavie; en France, le temps a été beau.

La température est en peu hausse dans nos régions; le thermomètre marquait ce matin, + 12 à Nancy, + 13 à Paris, + 14 à Lyon, + 14 à Saint-Pétersbourg, + 15 à Perpignan, + 15 à Brindisi, + 16 à Bordeaux, + 18 à Pic-du-Midi.

Probable. — En France, un ciel beau et probable avec température voisine de la normale. A Paris, hier, beau.

La mer est houleuse à la pointe de Bretagne.

Mardi 18 juin, 169e jour de l'année.

Durée du jour : 17 h. 34.

Soleil. — Lever : 3 h. 14. Coucher : 6 h. 8.

Lune. — Lever : 11 h. 6. Coucher : 3 h. 2.

DÉPARTEMENTS

OISE. — Soldat arrêté. — On nous écrit de Senlis :

On vient de mettre la main sur un soldat de la section d'état-major de Paris, déserteur depuis le mois d'avril, nommé Camain, qui avait essayé de négocier un titre de rente volé, lors des fêtes de Senlis chez un sous-officier du 2e hussards. De nouvelles arrestations sont imminentes.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — Enfant attaqué. — Vers midi, Henri Marcon, 13 ans, employé et été attaqué dans un sentier des jardins de Maxeville, près Nancy, par un individu d'une vingtaine d'années qui lui a porté trois coups de marteau sur le sommet de la tête et a ensuite cherché à l'étrangler. Le meurtrier s'est enfui en emportant la sacoche contenant 120 francs.

L'état de l'enfant est grave; il a été recueilli dans un café voisin.

MARNE. — Soldat sauveteur. — La nuit dernière à Reims, une patrouille du 132e de ligne, en service de nuit, entendant des cris sur le canal de l'Aisne, aperçut deux corps flottants. Le soldat Victor Goubert se jeta à l'eau pour sauver une femme de 30 ans, qui tenait dans ses bras un enfant de huit mois, du sexe féminin, mais il fut saisi par une lutte contre le désespéré qui voulait mourir avec son enfant.

Le soldat parvint à sauver le bébé. Les autres militaires tentèrent de sauver la mère en lui tendant les crosses de leurs fusils, mais celle-ci refusa et son corps entraîné par les eaux fut retrouvé dimanche après-midi seulement par un batelier de Dunkerque. Eventré, il a été transporté à l'hôpital. L'identité de la malheureuse n'a pu être établie.

GIRONDE. — La fugue du policier. — Des mandats d'arrêt ont été lancés contre le secrétaire de police Jardel, en fuite, et la femme Pepita Vicente.

Tous deux étaient en Espagne, où ils attendaient le passage du steamer pour Buenos-Ayres. On les a arrêtés à Saint-Sébastien.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES SUR LA VIE

De toutes les Compagnies d'assurances sur la vie, la Nationale, fondée en 1830, est celle qui offre les garanties supplémentaires les plus considérables. La Nationale envoie, gratuitement et confidentiellement, tarifs et renseignements pour la constitution de rentes viagères, la souscription d'assurances sur la vie et l'achat de nues propriétés. Siège social : Paris, 2, rue Pillet-Will. Agents généraux en province.

Jardel a détourné une somme qui lui avait été confiée par l'amie d'une de ses parentes.

Il avait encore 3 000 francs au moment de son arrestation.

SAVOIE. — Homme broyé à Modane. — M. Vionnet, employé à la gare de Modane, veut freiner un wagon en manœuvre. Il est entraîné et broyé entre le wagon et un pour. Mort aussitôt.

ÉTRANGER

ESPAGNE. — Crime horrible à Grenade. — A Ulijar, la femme Nieves Castillo, a été attachée à un arbre et à coups de cailloux assassinée.

Lorsqu'elle a été trouvée, sa tête était en bouillie affreuse et séparée du tronc, son corps complètement noir de meurtrissures avait été en partie dévoré par les chats sauvages.

Pendant son douloureux martyre, la victime a pétrissé les os de son propre crâne, on a découvert, en effet, incrusté dans la plante des pieds des morceaux d'os crâniens.

Les auteurs supposés de ce crime sauvage seraient le père et le frère de la malheureuse victime, qui ont été incarcérés.

ESPAGNE. — Eglises pillées. — Des télégrammes du Ferrol annoncent que les catholiques de Galice sont vivement alarmés par la fréquence des vols sacrilèges qui se commettent dans les églises. Non seulement les malfaiteurs dérobent les richesses mais ils détruisent les images et les objets servant au culte. En six jours huit églises ont été pillées.

PORTUGAL. — Une terrible explosion. — Une terrible explosion de dynamite a détruit une grande partie de la ville de Covilha, le Manchester portugais.

30 personnes ont été tuées et un grand nombre d'autres grièvement blessées. 16 des principaux bâtiments furent réduits en miettes et des blocs de maçonnerie pesant des milliers de kilos furent projetés à de grandes distances.

Le désastre est attribué à une vengeance d'ouvriers renvoyés.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

HALLES CENTRALES DE PARIS

Lundi 17 juin 1907.

Cours officiels des viandes. — Arrivages : 200 bœf. Bœufs, 70 000 kilos; veau, 140 011 kilos; mouton 4 1648 kilos; porc, 14 468 kilos.

Bœuf (prix du kilo). — 1/4 de derr. 1-1,70, 1/4 de dev. 0,50-0,90, aloyau 1,10-3, déhanché 1,30-3,20, trains 1,20-3, cuisses 1-1,60, pis et col 0,40-0,80.

Veau. — Extra 1,60-2, 1re qual. 1,70-1,80, 2e qual. 1,60-1,70, 3e qual. 1,40-1,50, 4e qual. 1,10-1,30, sans et suif. 1,30-2,40. Veaux de Caen 1/4 de dev. 1,10-1,40, 1/4 de der. 1,50-2,10, veaux bret. 1,10-1,50.

Mouton. — 1re qual. 1,90-2,10, 2e qual. 1,70-1,80, 3e qual. 1,40-1,60, 4e qual. 1-1,30, agneau 1,20-2,30, carrés par. 1,40-3,40, agneaux sans tête 1,50-2,10, de lait ni tête. Ni fermeture 1,60-2,20, moutons de pré-salé extérieur de 1,80 à 2,30, culottes 2-2,60, chèvres 0,50-1.

Porc. — Extra 1,50-2, 1re qual. 1,70-1,84, 2e qual. 1,20-1,70, petits salés 1,20-2, maiche 1,30-1,70, reins 1,50-2,10, filets 1,40-2,40, jambons 1,40-2,20.

MARCHÉS DIVERS

Paris, 17 juin 1907.

Beurres. — Choisis fermes améliorés, marques ordinaires 250-50, autres préférences premières marques 260, en lingots et plaques livr. Havre ou Rouen 270,50, en mottes propres au laitou livr. Havre ou Rouen 271,50, en cathodes livr. Havre ou Rouen 281.

Etats. — Etats livr. Havre ou Paris 469,50, Détroits livr. Havre 461,50; anglais de Cornouailles livr. Paris 463.

Pétrole. — Provenances diverses marques Or, livr. Havre ou Rouen 27,50, Paris 60.

Riz. — De Siléale, livr. Havre 70-75, autres bonnes marques livr. Havre 67,50, livr. Paris 67,50.

Sucres de canne. — Prix inchangés sur le disponible, mais tendance à la baisse sur le livrable.

On cote aujourd'hui pour produit anglais 96/97 le de poreal, en tête droits de douane acquittés sur le printemps 1908 :

Paris, 85,25; Rouen, Nantes, Bordeaux, 84,75; Lille, Boulogne, Amiens, 85,50; à fr. 50 de moins en sus de 100 kilos factures brut pour net.

Pommes de terre. — Très peu d'offres et prix légèrement tenus en montant du Nord. On cote : payot blanc 12 fr. Artois, colza jaune, Gerzey 11,75 départ, colza des Indes 13 fr. Arras-Lille, colza brun, 13,50, France Nord, raviscus diffuse 12,75 départ, ricin 8,75 Dunkerque.

Tourteaux de Marseille, toujours fermes, il n'y a en ce moment que le tourteau de Niger qui soit à prix avantageux, soit 10 francs les 100 kilos gare départ.

Huiles. — **Pétroles.** — **Essences.** — Marseille. — Huiles concrètes. Palmiste 87,50-88, coprah 88, coco Ceylan 94-95, coco Cochin 98 logé.

Huiles de Palmes. Lagos 73-74, Bonny, Benin 71, qualités secondaires 70-71, conditionné de Marseille prix pour chargements.

Glycérine de saponification 95, de lessive 80 % 80-81, de lessive 40 % 32-33.

Huiles de graines à fabriquer. En reprise Sésame 72-73, lin peinture disponible 65-70, arachides 74-75, pavot 75-76.

Ces prix s'entendent marchandises non logées en comptant.

Huiles de pétrole combustibles. En hausse. Huile française cotée 108-110, dite suraine 100-105, dite fine 99-100, Amérique supérieure 104-105, dite secondaire 101-102, anglaise suivant marque et qualité 97-99.

A la consommation de la douane, fûts perdus pour les huiles étrangères.

A fabrique manque. Gaîne affaires.

VALS

Salins-Lons, Sources Cordonnier, Gilbert, Grande-Grille, Précieuse. Foie, estomac, bile, diabète, gravelle, goutte, obésité, asphyxies, dyspepsies, Pastilles, Sources CHOMEL des VALS, VALS (Ardèche).

MARCHÉ DE LA VILLETTE

de lundi 17 juin

Espèces	Quantités amenées			Prix du kilo par qualité (Viande nette)			Poids vif		
Bœufs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Poids de moutons ras : 2-2,25.
Demi-laine : 2,50-2,60.

Physionomie des ventes

Bœufs, vaches, taureaux. — Vente ordinaire par suite de la parité de l'offre et de la demande. Cours stationnaires. On cote au demi-kilo, viande nette : périgourdins 0,88-0,90, bourbonnais 0,85-0,87, bœufs de l'Ouest 0,75-0,85, charentais 0,90-0,92, limousins de la Haute-Vienne 0,88-0,90, bourbonnais et bœufs du Cher 0,85-0,88, en détail 0,92-0,98 en bandes, sucriers 0,70-0,75, choletais et nantais 0,73-0,80.

Veaux. — Vente moyenne par suite de la parité de l'offre et de la demande. Cours intégralement maintenus. On cote au demi-kilo viande nette : veaux de choix au détail 1,05-1,10, en bandes 1-1,05, manceaux anglaises de choix 1.

Moutons. — Vente passable grâce à la modération de l'offre. Cours intégralement maintenus. On cote au demi-kilo viande nette : gros métis du Nord 1-1,05, gascons du Lot 1,05-1,10, de l'Aveyron 1-1,05, africains 0,95-1, provenances du Loiret, agneaux 1,25-1,30, berrichons 1,15-1,18, métis 1,07-1,10, moutons des Charentes 1,03, bœufs de Rodez 0,95-1,02, moutons de Cavaillon 1,05-1,07, de Gap 1-1,05, agneaux anglaises 1,15-1,18, berrichons 1,15, métis moyens 1,05-1,08.

Porcs. — Vente bonne par suite de la modération de l'offre. Cours fermement maintenus. On cote au demi-kilo poids vif : bourbonnais et berrichons 0,64-0,65, limousins 0,64, porcs gras 0,63-0,64, porcs de nourrisseurs 0,65, porcs des Deux-Sèvres, de la Vendée et du Maine-et-Loire 0,65-0,67, de la Sarthe 0,64-0,65, de la Loire-Inférieure 0,63-0,65, de la Manche 0,64-0,65, de l'Allier 0,63-0,64, des Charentes 0,64-0,66, de l'Indre et du Cher 0,64-0,66, de la Creuse 0,62-0,63, du Puy-de-Dôme 0,62-0,65, de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher 0,62-0,63, bretons d'Ille-et-Vilaine 0,62-0,65.

MARCHÉ AUX CHEVAUX

Paris, samedi 15 juin.

Têtes amenées. — Chevaux 411, Ânes 38.

Natures	Prix en kilos (Gros)	Prix en kilos (Net)	Prix en kilos (Abattage)
Gros trait	500 à 1 000	150 à 420	
Trait léger	400 à 1 000	125 à 275	
Selle et cabriolet	400 à 1 100	200 à 500	
De boucherie	125 à 225	50 à 125	
Ânes	100 à 150	40 à 80	
Mulets	150 à 250	75 à 150	

Voitures	Neuves	Occasion
4 à 4 places	75 à 150	25 à 60
36 à 2 roues	200 à 350	75 à 1 605
36 à 4 roues	400 à 500	150 à 275

Il a été fait 65 essais.

7 chevaux et 6 voitures se sont vendus aux enchères publiques. Les chevaux ont été vendus de 50 à 620 francs et les voitures de 115 à 225 francs.

Le marché de ce jour était assez bien approvisionné, alors que les acheteurs étaient nombreux et se montraient bien disposés aux affaires.

Aussi, grâce à cette activité de la demande, la vente a été régulière, les affaires assez importantes et les cours bien tenus avec une tendance assez ferme.

MARCHÉ DU HAVRE

(Opérations 17 juin 9 h. 30)

Désignation	Cotons	Cafés	Laines	Peaux brutes	Peaux salées
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, le 17 juin.

Désignation	Après		Hausses		Baisses		Fermes	
	Cours	Diff.	Cours	Diff.	Cours	Diff.	Cours	Diff.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Désignation	Après		Hausses		Baisses		Fermes	
	Cours	Diff.	Cours	Diff.	Cours	Diff.	Cours	Diff.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le SOLEIL de MINUIT

LA SUPERBE ÉDITION DE LUXE DU GUIDE DE LA BANQUISE

Le Spectacle de la Nature, le Pôle Nord et la Banquise, le Pôle Sud et la Terre de Feu, le Pôle Nord et le Pôle Sud, le Pôle Nord et le Pôle Sud, le Pôle Nord et le Pôle Sud